

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art |
| Band: | 21 (1934) |
| Heft: | 1 |
| | |
| Artikel: | Foyer Romand pour aveugles âgés et isolés : Arnold Hoeschel et Henry Minner, architectes FAS, Genève |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-86452 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

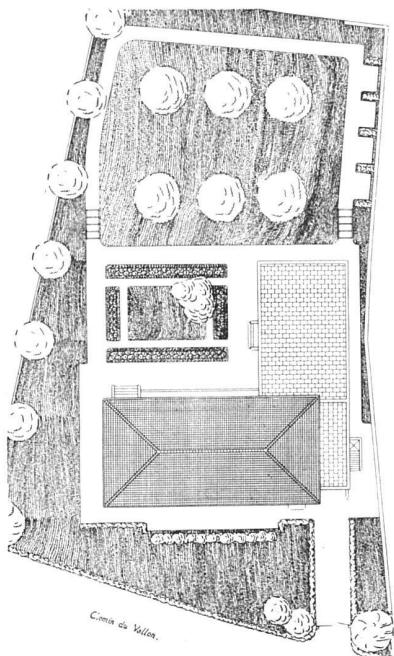
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

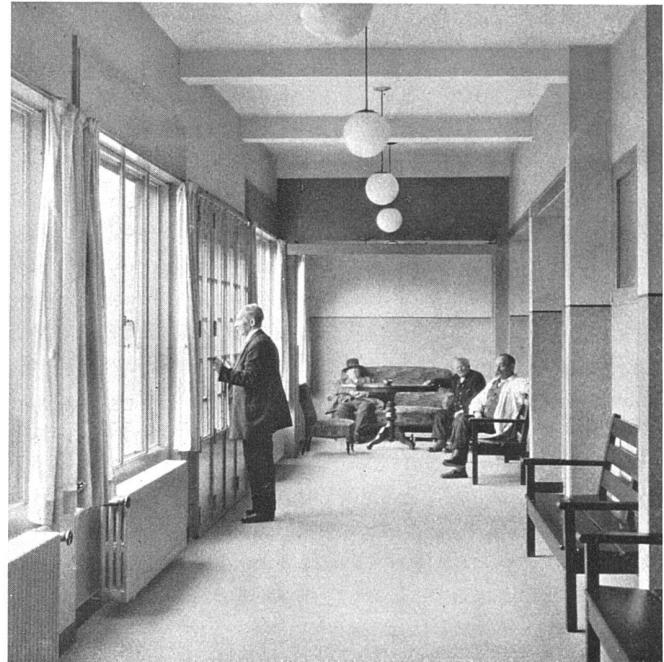
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Plan de situation 1:800

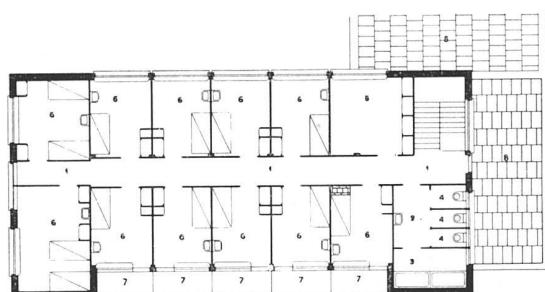
Foyer Romand pour aveugles âgés et isolés

Arnold Hoechel et Henry Minner, architectes FAS, Genève



Promenoir, No. 4 du plan

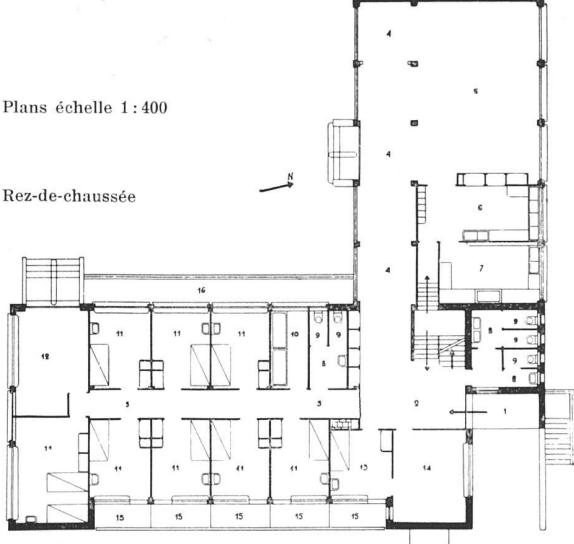
1 Passage, 2 toilette, 3 bains, 4 W.C., 5 lingerie, 6 chambres, 7 galeries, 8 terrasses



Premier étage

Plans échelle 1:400

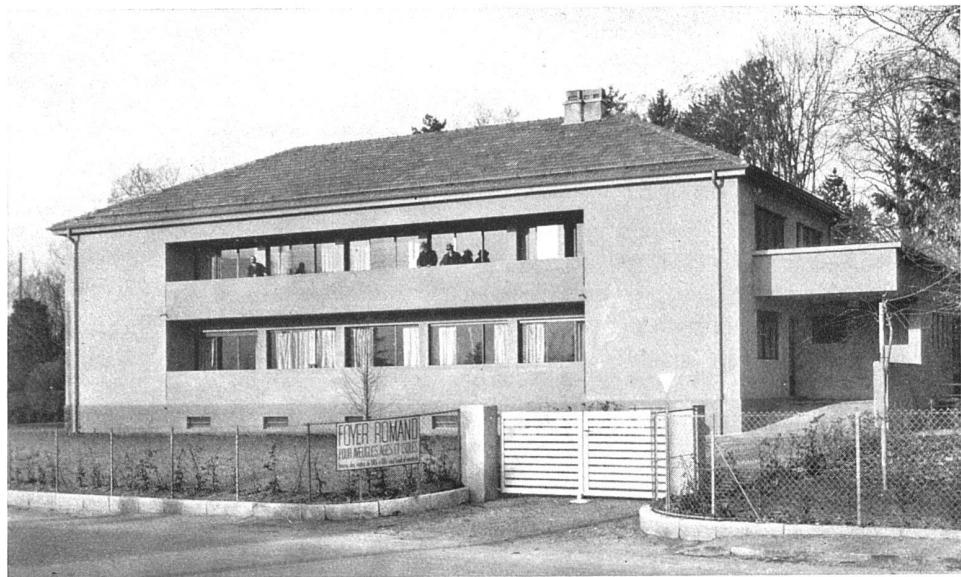
Rez-de-chaussée



Du fait que le bâtiment était destiné à être habité par des aveugles, des précautions ont été prises en vue d'éviter les accidents, entre autres: Les portes de communications intérieures ont été posées sans seuil: Les fenêtres coulissantes ont le gros avantage de ne pas avoir des vantaux qui avancent dans les chambres. Tous les vitrages intérieurs sont en verre armé. Les tablettes sur les lavabos sont en cuivre chromé et non en glace. Les sols sont en carrelage de grès ou en lino cork, donc non glissants. Les escaliers sont munis de doubles mains courantes, à l'arrivée et au départ, les mains courantes suivent les murs sur une certaine longueur afin de bien guider l'aveugle. Les nez des marches sont revêtus de boudine de caoutchouc.

L'isolation thermique a été obtenue sur la terrasse du réfectoire au moyen de feuilles d'insulite scellées à l'asphalte. Sur

1 Porche d'entrée, 2 hall, 3 passage, 4 promenoir, 5 réfectoire, 6 office, 7 cuisine, 8 toilette, 9 W.C., 10 bains, 11 chambres, 12 parloir, 13 chambre directrice, 14 bureau, 15 galeries, 16 courrette



Face est, vue du «chemin du Vallon»
Foyer Romand pour aveugles âgés et isolés Arnold Hoechel et Henry Minner, architectes FAS, Genève

ces feuilles est placée la chape étanche en asphalte, puis un lit de sable et des petites dalles en ciment.

L'isolation phonique entre les étages a été obtenue en employant pour les sols simplement du lino cork épais et collé en plein sur une chape de felsenite. Ce procédé s'est révélé excellent.

Le coût total de la construction, sans les aménagements du jardin ni du mobilier, mais compris les fouilles et terrassements revient à frs. 55.— le m². Il y a lieu, pour juger ce prix, de tenir compte que dans chaque chambre est installé un lavabo avec eau chaude et froide et que le réfectoire et les cuisines, en tout 142 m², sont construits en annexe du bâtiment principal et sur la hauteur d'un étage, ce qui fait une grande surface de fouille et de couverture.

Le prix de pension pour les aveugles est de frs. 120 par mois, acquitté de quelques pensionnaires entièrement de leurs deniers. L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles participe à la pension des autres à raison de frs. —50 par jour et l'Association Suisse Romande à raison de frs. 30.— par mois. La Fondation «Pour la Vieillesse» accordera probablement aussi son aide prochainement.

Construction: Murs du sous-sol en béton banché. Murs des façades en plots creux de béton, épaisseur 30 cm. Poutraisons en dalles de béton armé, nervées, portées sur des piliers de béton armé. Fenêtres et portes extérieures en fer. Les fenêtres sont du type V. V. métalliques coulissantes. Chauffage et service d'eau chaude chauffés au mazout.

Côté jardin, vue de l'ouest, à gauche: promenoir, no. 4 du plan, à droite: entrée du parloir, no. 12

